

# SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 MARS 2011

Présents : M. Joseph GUILBAUD, M. Christian RAIMBAULT, M. Loïc CHENEVIÈRE, M. Michel FORTUNE, M. Serge LECLERC, Mme Catherine GUEGAN, M. Mickaël MARQUET (Suppléant de Mme Maryse ROUCHET), M. Hervé ZIVEREC, M. Jean-Pierre VENGEANT, M. Daniel COLLIGNON.

Excusés : M. Olivier RICHEFOU  
Louis AGAM (DDT)

Assistaient également à la réunion : M. Marcel ROUSSEAU : Conseiller général  
M. Nicolas BOILEAU : Technicien de rivière  
M. Yohann LUCAS : Responsable technique

Secrétaire de séance : M. Christian RAIMBAULT

### I - PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2011

Aucune remarque n'est formulée sur le projet de compte rendu. Il est approuvé à l'unanimité.

### II - PRESENTATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX 2011

Avant de laisser la parole à Nicolas BOILEAU pour présenter le programme de travaux 2011, M. Le Président indique que 4 ouvrages sont concernés cette année. Au vu des contacts actuels, ils pourraient tous aboutir vers des travaux en 2011.

Nicolas BOILEAU résume le programme de travaux 2011 :

> DEBROUSSAILLAGE :

Linéaire : Nuillé jusqu'à la confluence + les affluents de 1<sup>er</sup> niveau situés sur le secteur (à l'exception des secteurs situés sur des communes non adhérentes)

#### Lot 1 : Travaux de débroussaillage/entretien/embâcles

Travaux	U	Quantité
Entretien léger	ml	9 610
Entretien moyen	ml	14 000
Entretien lourd	ml	24 620
Enlèvement d'embâcle naturel de CLASSE I	u	20
Enlèvement d'embâcle naturel de CLASSE II	u	20
Enlèvement d'embâcle naturel de CLASSE *III	u	20
Plantation en berge	ml	450

\* Non compris embâcles programmés avec chantiers de démantèlements

Cela représente une grosse année au niveau des travaux d'entretien.

Après une reconnaissance du linéaire, il apparaît que le tronçon du ruisseau de la Paillardière situé en amont de la route ST BERTHEVIN - MONTJEAN ne nécessite pas d'intervention (bon écoulement, pas de vase, ni d'embâcle et berges non abimées) au contraire des ruisseaux situés à NUILLE : le Luget, les Bigottières, le Poncé et la Barrerie, où la charge de débroussaillage sera plus importante.

M. ROUSSEAU demande comment sont prévenus les riverains et les conseils municipaux des communes concernées, du fait que les travaux d'entretien ne seront pas réalisés sur cette portion du ruisseau.

Nicolas BOILEAU précise que les riverains de cette partie du ruisseau n'avaient pas encore été avertis des travaux.

Nicolas BOILEAU signale que pour cette partie amont de la Paillardière, les pêcheurs ne souhaitent pas trop d'entretien (un parcours de pêche est déjà entretenu par l'AAPPMA), mais en aval, ils sont d'accord pour qu'il y ait des travaux d'entretien.

M. ROUSSEAU souligne que les pêcheurs d'AHUILLE sont inquiets de la suppression des barrages, il serait intéressant de les rencontrer et de leur expliquer les travaux entrepris.

M. Le Président approuve cette démarche. Il saisit ce moment pour informer les délégués qu'une rencontre avec les pêcheurs du BOURGNEUF LA FORET a déjà eu lieu début mars en collaboration avec la commune.

M. ROUSSEAU propose qu'un article expliquant les travaux réalisés soit inséré dans le bulletin municipal.

M. RAIMBAULT approuve cette idée et ajoute que cette information pourrait être personnalisée pour chaque commune.

M. Le Président propose qu'un projet d'article soit envoyé aux délégués qui l'adaptent ensuite pour leur commune.

M. Le Président rappelle pour terminer ce sujet que seuls les affluents directs sont concernés dans cette partie du CRE.

> ABREUVOIRS / OUVRAGES

## Lot 2 : Aménagements de points d'abreuvements / Restauration de berge

Travaux	U	Quantité	Option
Classique*	u	4	+ 6
Passage à gué	u	0	+1
Classique deux rangs de ronces	ml	500	
Restauration de berge	u	2	
Travaux divers à la pelle mécanique	H	12	
Fourniture et mise en place de granulats	T	45	

\* Non compris 4 abreuvoirs et 2 gués dans le cadre des chantiers de démantèlement et travaux divers

### Démantèlement et aménagement de 8 barrages et travaux annexes

#### OUVRAGES

- 1 Le Bourg à NUILLE SUR VICOIN
- 2 Thuboeuf à NUILLE SUR VICOIN
- 3 Seuil de Rimacé à NUILLE SUR VICOIN
- 4 La Roche à NUILLE SUR VICOIN (Renaturation)
- 5 Le Bigot à MONTIGNE LE BRILLANT
- 6 Les Prés à MONTIGNE LE BRILLANT
- 7 Painchaud au GENEST ST ISLE (Renaturation)
- 8 Amont Coupeau à ST BERTHEVIN

Nicolas BOILEAU précise que les lots 2 et 3 ont été réunis en un seul lot, l'essentiel des abreuvoirs à réaliser sont associés au démantèlement d'un ouvrage, ce sera plus simple et plus économique de faire un seul lot et d'avoir ainsi une seule entreprise pour ces travaux. Le volume abreuvoirs est assez faible, la demande est peu élevée. La rivière est assez large sur ce secteur, l'aménagement d'abreuvoirs est donc plus difficile.

Des aménagements ou des restaurations d'abreuvoirs seront à prévoir sur le ruisseau des Bigottières.

Concernant les ouvrages :

- Pont Alain à ST BERTHEVIN : les propriétaires ont reçu des informations sur la validité de leurs droits d'eau. Site en attente
- Le Bigot à MONTIGNE LE BRILLANT : En attente de l'accord signé du propriétaire.
- Rimacé à NUILLE SUR VICOIN : Seuil sur le ruisseau du Galois avec renforcement de la berge et enrochement. Travaux initialement prévus en 2013 mais propriétaire était d'accord pour faire les travaux cette année.
- La Roche à NUILLE : Travaux de renaturation et d'aménagement de mini-seuils demandés par les pêcheurs suite au démantèlement réalisé en 2010
- Painchaud au GENEST ST ISLE : Travaux de renaturation et aménagement de mini-seuils

Nicolas BOILEAU signale que les pêcheurs de ST BERTHEVIN ont demandé des mini-seuils supplémentaires en amont de Coupeau. Ces aménagements ne sont pas prévus dans le CRE donc une demande de travaux est à transmettre à la Police de l'eau.

M. Le Président informe les délégués qu'une difficulté se pose au sujet de la passerelle des Prés à MONTIGNE. Une conduite d'eau potable est disposée en appui sur les culées du barrage or la culée centrale va être supprimée si les travaux se réalisent.

Une option était d'enfouir la conduite dans la rivière mais cela représente un coût important. Or si la passerelle est maintenue (souhait des riverains), il y a possibilité de fixer la conduite sur la passerelle mais le Syndicat devra la renforcer car il n'y aura plus d'appui au centre.

Les riverains vont peut être en profiter pour faire une demande de remise aux normes de la passerelle mais s'agissant de travaux destinés à une utilisation à des fins privées, le syndicat considère que cette partie doit revenir à leurs charges.

M. ZIVEREC demande pourquoi ce serait si cher d'enfouir la conduite d'eau dans la rivière. Nicolas BOILEAU indique que la canalisation arrive en hauteur à angle droit sur les culées béton du barrage. Pour l'enfouir, il faudrait la découvrir en amont et en aval des culées latérales et elles passent sous une chaussée bitumée et dans la cour du moulin, ce qui engendrerait des frais élevés.

Nicolas BOILEAU indique que le service d'eau sera rencontré prochainement afin de discuter du devenir de la conduite d'eau.

M. ZIVEREC souhaite que le Syndicat soit vigilant sur ce site.

#### Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- D'approuver le programme des travaux prévus en 2011 tels que présentés et d'autoriser le lancement du marché public relatif à ces travaux.
- De confier aux membres de la Commission d'appels d'offres du Syndicat réunis en Commission d'ouverture des plis le choix des entreprises qui seront retenues.

- D'autoriser Monsieur Le Président, à signer tout document relatif à ce marché.

### III - SITUATION FINANCIERE : RESULTATS 2010 ET PROPOSITIONS 2011

M. Le Président donne lecture du Compte Administratif 2010 en le comparant avec les propositions du Budget Primitif 2011.

FONCTIONNEMENT		CA 2009	BUDGET 2010	CA 2010	BP 2011
DEPENSES					propositions
11	<b>Charges à caractère général</b>				
60628	Autres fournitures non stockées	546,26	550,00	0,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement		200,00	0,00	200,00
6064	Fournitures administratives		50,00	0,00	50,00
61521	Entretien de terrains	885,04	950,00	68,17	950,00
616	Primes d'assurances	312,00	318,00	318,00	350,00
6182	Documentation générale et technique		100,00	0,00	100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	96,73	150,00	109,67	150,00
6226	Honoraires	2 985,65	0,00		0,00
6231	annonces et insertions	2 811,20	1 000,00	710,36	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	195,26	350,00	325,67	350,00
6236	Catalogues et imprimés		200,00	0,00	300,00
6237	Publications	474,96	500,00	370,58	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 388,90	1 450,00	1 128,70	1 400,00
6262	Frais de télécommunications	229,11	250,00	223,42	250,00
	<b>TOTAL</b>	<b>9 925,11</b>	<b>6 068,00</b>	<b>3 254,57</b>	<b>8 600,00</b>
12	<b>Charges de personnel</b>				
6218	Autre personnel extérieur	10 469,41	9 880,00	8 037,37	8 500,00
	<b>TOTAL</b>	<b>10 469,41</b>	<b>9 880,00</b>	<b>8 037,37</b>	<b>8 500,00</b>
14	<b>Atténuation de produits</b>				
7395	dégrèvement taxe foncière propr non bâties	193,00	250,00	0,00	450,00
	<b>TOTAL</b>	<b>193,00</b>	<b>250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>450,00</b>
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>				
6531	Indemnités élus	1 791,29	1 850,00	1 803,80	1 870,00
6533	Cotisations retraite	60,71	80,00	61,44	65,00
6554	Contributions aux organ de regroupement	20 284,16	43 000,00	41 940,22	43 000,00
65734	Subventions aux communes	7 521,15	0,00		0,00
6574	subventions aux associations (FGDON)	700,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
	<b>TOTAL</b>	<b>30 357,31</b>	<b>47 030,00</b>	<b>45 905,46</b>	<b>47 035,00</b>
66	<b>Charges financières</b>				
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 406,66	5 000,00	3 595,91	4 600,00
66112	Intérêts- Rattachement des ICNE	-2 013,04			
6615	Intérêts comptes courants			48,01	
6618	Intérêts autres dettes	9,59	50,00		50,00
668	Autres charges financières			21,71	
	<b>TOTAL</b>	<b>2 403,21</b>	<b>5 050,00</b>	<b>3 665,63</b>	<b>4 650,00</b>
67	<b>Charges exceptionnelles</b>				
675	valeurs compt des immos cédées				
678	Autres charges exceptionnelles		0,00		400,00
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400,00</b>
68	<b>Amortissements et Provisions</b>				
6811	Amortissements des immobilisations	35 083,67	51 220,00	51 216,02	54 500,00
6815	Provisions				7 600,00
	<b>TOTAL</b>	<b>35 083,67</b>	<b>51 220,00</b>	<b>51 216,02</b>	<b>62 100,00</b>
22	<b>Dépenses imprévues</b>				
	Dépenses imprévues		492,00	0,00	1 990,00
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>492,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 990,00</b>
23	<b>Virement à Investissement</b>				
	Virement à Investissement		30 000,00	0,00	30 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>

	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>88 431,71</b>	<b>149 990,00</b>	<b>112 079,05</b>	<b>163 725,00</b>
	<b>RECETTES</b>				
73	<b>Impôts et Taxes</b>				
7311	contributions directes	85 271,00	85 195,00	93 068,00	93 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>85 271,00</b>	<b>85 195,00</b>	<b>93 068,00</b>	<b>93 000,00</b>
74	<b>Dotations et Participations</b>				
74718	Etat autres				
7474	Communes	37 989,00	37 790,00	30 239,00	30 000,00
74833	Etat compensation taxe professionnelle	10 324,00	5 140,00	5 214,00	5 125,00
	<b>TOTAL</b>	<b>48 313,00</b>	<b>42 930,00</b>	<b>35 453,00</b>	<b>35 125,00</b>
76	<b>Produits financiers</b>				
7621	produits des autres immos financières				
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
77	<b>Produits exceptionnels</b>				
7788	Produits exceptionnels divers			97,67	
777	amortissements de subventions	15 033,16	21 865,00	21 861,36	35 600,00
	<b>TOTAL</b>	<b>15 033,16</b>	<b>21 865,00</b>	<b>21 959,03</b>	<b>35 600,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>148 617,16</b>	<b>149 990,00</b>	<b>150 480,03</b>	<b>163 725,00</b>
	<b>RECETTES - DEPENSES</b>	<b>60 185,45</b>	<b>0,00</b>	<b>38 400,98</b>	<b>0,00</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		CA 2009	BUDGET 2010	CA 2010	BP 2011
	<b>DEPENSES</b>				propositions
20	<b>Dépenses imprévues</b>		0,00	0,00	23 281,69
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 281,69</b>
16	<b>Emprunts et Dettes assimilées</b>				
1641	emprunts en euros	22 345,91	22 000,00	19 877,53	25 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>22 345,91</b>	<b>22 000,00</b>	<b>19 877,53</b>	<b>25 000,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours</b>				
	op prog 2004 (étude préalable CRE)	0,00	10 083,00	10 082,28	
	op prog 2007 (études, débits et ouvrages)	90 938,40			
	reste à réaliser:étude débits réservés		45 670,28	15 624,72	
	fin étude sur les ouvrages		22 000,00		
	op prog 2008 (hors CRE)	460,46			
	op prog n°10 (1ère tranche entretien et amgt)	30 482,00			
	op 20091 CRE études	478,40			
	op 20092 CRE entretien aménagement	37 211,42	26 377,00	26 377,00	
	op 20093 CRE restauration continuité	55 105,70	4 640,48	4 640,48	
	op 20094 hors CRE (dont études)	6 619,86			
	op 20095 assistance technique DDAF	7 486,96			
	op 20101 CRE études		10 700,00	1 076,40	8 778,64
	op 20101 CRE études				1 921,26
	op 20102 CRE entretien aménagement		112 000,00	7 164,04	45 058,25
	op 20103 CRE restauration continuité		85 000,00	49 883,96	6 877,00
	op 20103 CRE restauration continuité				1 123,00
	op 20104 hors CRE		18 000,00	1 381,38	
	op 20105 Communication		2 000,00	0,00	
	Op 20111 CRE études				4 000,00
	Op 20112 CRE entretien aménagement				143 000,00
	Op 20113 CRE restauration continuité				125 000,00
	Op 20114 Hors CRE				25 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>228 783,20</b>	<b>336 470,76</b>	<b>116 230,26</b>	<b>360 758,15</b>
40	<b>opérations de transfert entre sections</b>				
777	amortissements de subventions	15 033,16	21 865,00	21 861,36	35 600,00
	<b>TOTAL</b>	<b>15 033,16</b>	<b>21 865,00</b>	<b>21 861,36</b>	<b>35 600,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>266 162,27</b>	<b>380 335,76</b>	<b>157 969,15</b>	<b>444 639,84</b>

	<b>RECETTES</b>				
<b>10</b>	<b>dotations, fonds divers, réserves</b>				
10222	FCTVA	1 006,00	3 500,00	3 028,00	2 250,00
1068	excédents de fonctionnements capitalisés	70 028,45	60 176,45	60 176,45	38 400,98
	<b>TOTAL</b>	<b>71 034,45</b>	<b>63 676,45</b>	<b>63 204,45</b>	<b>40 650,98</b>
<b>13</b>	<b>Subventions Investissement</b>				
	<b>Subventions à venir Restes à Réaliser</b>				
1311	Etat		75 360,00	59 878,17	0,00
1312	Région		35 060,00	15 594,36	13 000,00
1313	Départements		41 956,00	22 404,00	10 060,00
1318	Autres (SIAEP Port Brillet)				5 190,00
1321	Agence de l'Eau				31 400,00
	<b>programmes antérieurs à 2010 en plus des RAR</b>				
1311	Etat et établissements nationaux	31 387,00	56 600,00	85 429,54	0,00
1312	Régions	10 637,10	22 470,00	15 094,40	0,00
1313	Départements	16 611,50	8 400,00	4 053,00	0,00
1318	Autres (SIAEP Port Brillet)		11 000,00	5 805,60	4 796,00
1321	Etat et établissements nationaux		31 400,00	0,00	0,00
1323	Départements		6 974,00	14 102,00	0,00
	sous total	<b>58 635,60</b>			
	<b>programmes 2010 recettes à venir</b>				
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00
1312	Régions		0,00	7 509,47	0,00
1313	Départements		0,00	8 721,00	0,00
	sous total	<b>0,00</b>			
	<b>programmes 2011</b>				
1311	Etat et établissements nationaux				49 006,90
1312	Régions				9 801,38
1313	Départements				19 602,77
	sous total	<b>0,00</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>58 635,60</b>	<b>289 220,00</b>	<b>238 591,54</b>	<b>142 857,05</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et assimilés</b>				
1641	Emprunts et assimilés		24 630,36	60 000,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>24 630,36</b>	<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>40</b>	<b>opérations de transfert entre sections</b>				
	Amortissements des immobilisations	35 083,67	51 220,00	51 216,02	54 500,00
	<b>TOTAL</b>	<b>35 083,67</b>	<b>51 220,00</b>	<b>51 216,02</b>	<b>54 500,00</b>
<b>21</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>				
	Virement de la section de fonctionnement		30 000,00		30 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>		<b>30 000,00</b>
.001	<b>Solde d'investissement n-1</b>	<b>22 997,50</b>	<b>-78 411,05</b>		<b>176 631,81</b>
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>187 751,22</b>	<b>380 335,76</b>	<b>413 012,01</b>	<b>444 639,84</b>
				-78 411,05	
	<b>RECETTES - DEPENSES</b>	<b>-78 411,05</b>	<b>0,00</b>	<b>176 631,81</b>	<b>0,00</b>

#### > VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Monsieur le Président expose le rapport suivant : Les participations des communes représentent 128 125 €.

Concernant la dette du syndicat, le capital remboursé en 2010 était de 19 877,53 € et les intérêts payés s'élèvent à 3 595,91 €.

Dépenses de fonctionnement :	112 079,05 €
Recettes de fonctionnement :	150 480,03 €
<b>D'où un excédent de fonctionnement :</b>	<b>+ 38 400,98 €</b>

Dépenses d'investissement :	157 969,15 €
Recettes d'investissement :	413 012,01 €
<b>D'où un résultat d'exercice :</b>	<b>+ 255 042,86€</b>

Excédent reporté - 78 411,05 €  
 D'où un excédent d'investissement: + 176 631,81€

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- D'adopter le compte administratif de l'exercice 2010 aux chiffres suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			78 411,05		78 411,05	
Opérations de l'exercice	112 079,05	150 480,03	157 969,15	413 012,01	270 048,20	563 492,04
<b>Totaux</b>	<b>112 079,05</b>	<b>150 480,03</b>	<b>236 380,20</b>	<b>413 012,01</b>	<b>348 459,25</b>	<b>563 492,04</b>
Résultats de clôture		38 400,98		<b>176 631,81</b>		215 032,79
Restes à réaliser			60 713,89	59 650,00	1 063,89	
<b>Totaux cumulés</b>		<b>38 400,98</b>	<b>60 713,89</b>	<b>236 281,81</b>	<b>1 063,89</b>	<b>215 032,79</b>
<b>Résultats définitifs</b>		<b>38 400,98</b>		<b>175 567,92</b>		<b>213 968,90</b>

- d'autoriser Monsieur le Président, à signer tout document lié à ce dossier.

#### > VOTE DU COMPTE DE GESTION 2010

Vu les différents documents relatifs à la comptabilité de l'exercice 2010, Considérant que les résultats du compte de gestion 2010 de Monsieur le Trésorier sont identiques à ceux du Compte Administratif de l'exercice 2010, Il est proposé d'approuver les comptes de l'exercice 2010.

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- D'approuver le compte de gestion du Syndicat de Bassin du Vicoin, dressé pour l'exercice 2010 par le Trésorier.
- De déclarer que le compte de gestion du Syndicat de Bassin du Vicoin, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### > REPRISE DES RESULTATS 2010

Monsieur le Président expose le rapport suivant :

Les résultats de clôture du compte administratif 2010 sont les suivants :

un excédent d'exploitation de ..... 38 400,98 €  
 un excédent d'investissement de ..... 176 631,81 €

Les restes à réaliser s'élèvent à :

En dépense : 60 713,89 €  
 En recette : 59 650,00 €

Il est proposé :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement en investissement pour financer les travaux d'investissements
- de reprendre l'excédent d'investissement
- de reprendre les restes à réaliser

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- de reprendre au budget primitif 2011 les résultats de l'exercice 2010
- d'autoriser Monsieur le Président, à signer tout document lié à ce dossier.

#### > PARTICIPATION DES COMMUNES POUR 2011

Il est soumis aux membres du Comité Syndical le relevé détaillé des contributions à demander aux communes adhérentes, au titre de participation aux dépenses du Syndicat de Bassin du Vicoin, pour l'année 2011.

Chaque commune, en même temps qu'elle était informée du montant de sa quote-part, a été invitée à faire connaître le mode de financement envisagé.

En définitive, la situation, pour chaque commune, se présente conformément au tableau ci-annexé, qui vaudra autorisation pour le Syndicat de Bassin du Vicoin de recouvrer lui-même le produit des impositions directes nécessaire dans les communes ayant opté pour ce mode de financement. Ce tableau résulte de l'application de la décision du Comité Syndical en date du 21 novembre 2009, consistant à faire évoluer sur 3 ans le mode de répartition de la contribution des communes.

**Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE**

- d'approuver l'état des participations de l'année 2011 des communes adhérentes au Syndicat de Bassin du Vicoin tel que présenté ci-dessous.

Données 2009 corrigées - base : simulation 2 (avec données corrigées surfaces)  
et intégration rives et affluents (Vicoin amont \* 0,4, Vicoin aval \*1, affluents\*0,1)

Communes	potentiel fiscal/hab. 2010	surface du bassin en ha	Nbre habitants (base 2010)	longueur des rives en décamètres	part effective 2009	simulation part. à venir	participation effective 2010 pot.fisc.09	participation effective 2011 pot.fisc.10	mode C ou I
AHUILLE	390	2 188	1 802	526	6 823	7 809	7 132	7 480	C
LA BACONNIERE	255	1 342	1 554	445	3 606	5 334	4 168	4 758	I
BOURGNEUF	412	2 500	1 755	867	7 557	9 825	8 294	9 069	I
BOURGON	289	255	644	44	2 745	1 841	2 745	2 195	I
LA BRULATTE	423	1 524	716	674	7 056	7 264	7 144	7 195	I
CHANGE	1 197	123	5 529	14	9 794	5 197	7 989	6 197	C
LE GENEST	405	1 859	2 092	1 084	7 992	9 429	8 465	8 950	I
L'HUISSERIE	488	702	4 033	211	4 997	4 156	4 997	4 956	I
LAUNAY VILLIERS	311	753	408	194	4 111	3 465	4 111	4 111	C
LAVAL	904	206	53 724	15	7 831	4 154	6 334	4 953	C
LOIRON	444	1 371	1 485	484	6 706	6 315	6 706	6 706	I
MONTIGNE	387	1 805	1 316	1 464	7 826	10 743	8 784	9 770	C
NUILLE	426	2 206	1 242	1 910	9 660	13 409	10 892	12 159	I
OLIVET	195	997	451	403	3 722	4 269	3 896	4 086	I
PORT BRILLET	500	819	1 964	420	5 603	5 249	5 603	5 603	I
SAINT BERTHEVIN	896	3 211	7 243	2 402	16 312	19 167	17 270	18 215	I
SAINT OUEN DES T.	281	1 261	1 763	205	4 386	4 350	4 386	4 386	I
SAINT PIERRE	1 172	509	1 889	97	11 398	6 151	9 210	7 335	C
TOTAL	11 385	23 631	89 610	11 458	128 125	128 125	128 126	128 125	

**> VOTE DU BUDGET 2011**

Monsieur Le Président expose le rapport suivant :

Le budget 2011 est voté par chapitre et inclut les restes à réaliser et les résultats de l'année 2010.

**Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE**

- D'adopter le budget primitif 2011 comme résumé ci après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	163 725,00	444 639,84
RECETTES	163 725,00	444 639,84

- d'autoriser Monsieur le Président, à signer tout document lié à ce dossier.

**IV - ETUDE HYDRAULIQUE LA HUARDAIS**

Considérant l'existence d'inondations lors de crues au lieu dit La Huardais au BOURGNEUF LA FORET,

Considérant la demande des services de la police de l'eau de réaliser une étude hydraulique avant tous travaux sur ce secteur, compte tenu des conséquences qui pourraient en résulter,

Considérant la position favorable à la réalisation de cette étude hydraulique prise par le comité syndical le 1er février 2011 lors du débat d'orientation budgétaire,

Considérant le résultat des réponses, ou absence de réponses, à la consultation de bureaux d'études

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :**

> De confier la réalisation de cette étude au bureau SOGREAH, sur les bases de sa réponse 28 février 2011 à la consultation, à savoir 10 411,18 € TTC (8 705,00 € HT)

> D'autoriser le président à signer tout document relatif à cette étude, y compris les demandes de subvention auprès des différents financeurs (Agence de l'Eau, Conseil Général, Conseil Régional)

## V - SUBVENTION A LA FDGDON POUR 2011

Monsieur le Président informe les délégués que la FDGDON sollicite comme les années précédentes une subvention. Elle a procédé à une analyse du coût de ses activités de la FDGDON 53 sur le territoire du Syndicat :

- Primes et Frais Activités Rongeurs aquatiques nuisibles = 418 €
- Animations de réunions = 525 €
- Points de contrôle : 740 €
- Au total 1 683 €

Il faut rappeler le montant de la participation du syndicat de bassin au temps de la destruction des ragondins et des rats musqués à l'aide de carottes empoisonnées, environ 2 100 €.

C'est sur cette base que le syndicat avait attribué une subvention de 2 100€ à la FDGDON.

Le bureau du syndicat propose de reconduire cette subvention en 2011.

Considérant qu'il est nécessaire de continuer la lutte contre la prolifération des ragondins, **et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :**

- Décide d'octroyer une subvention de 2 100 € à la FDGDON pour l'année 2011.

## VI - QUESTIONS DIVERSES

> Visite des travaux réalisés par le Syndicat

M. Le Président informe les délégués qu'une visite des travaux réalisés par Syndicat va leur être proposée. La date de cette visite est fixée au Mardi 24 mai (Après-midi). Les financeurs ainsi que les maires non délégués au Syndicat seront également invités.

Les sites du GENEST ST ISLE et de la Roche à NUILLE seront sans doute les sites visités.

Le Secrétaire,  
Christian RAMBAULT



Le Président,  
Joseph GUILBAUD

